



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/261

Décision Modificative n°2 – Exercice 2020

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur :** Mme HENOCQUE Audrey

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINÉ, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/261 - DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2020  
(DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION  
DES FINANCES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je soumetts à votre agrément diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2020 pour le budget principal (A), le budget annexe du Théâtre des Célestins (B), le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse (C) le budget annexe de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon (D) et les Etats Spéciaux des Mairies d'arrondissement (E).

Ces modifications sont regroupées en trois catégories :

**1. Virements de crédits :**

Conformément à la législation en vigueur et à la délibération d'approbation du budget primitif, tous les virements nécessitant un transfert de crédits d'un chapitre à un autre vous sont soumis (y compris les virements de crédits entre chapitres pour les opérations du plan d'équipement gérées en AP/CP) et plus particulièrement les virements depuis les chapitres de dépenses imprévues.

**2. Crédits affectés et crédits complémentaires :**

Il s'agit de crédits de dépenses adossés à due concurrence à des recettes nouvelles (crédits affectés) ou des crédits de dépenses nouveaux sur l'exercice (crédits complémentaires).

**3. Opérations d'ordre et d'équilibre :**

L'instruction budgétaire et comptable M14 impose :

- la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissements ou décaissements de fonds. Cette décision modificative intègre des inscriptions nouvelles de crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- l'équilibre des budgets par section : les divers mouvements intervenus lors de cette décision modificative nécessitent de reconstituer cet équilibre, par la modification du virement opéré entre sections et / ou l'ajustement des prévisions de recettes d'emprunts.

**A. Budget Principal :**

**1. Virements de crédits :**

L'essentiel de ces virements, qui n'affectent pas l'équilibre général du budget, correspondent à des mouvements d'ajustement des crédits ouverts au budget primitif, nécessaires au regard des besoins réels.

Ces virements sont présentés selon 3 axes :

- un récapitulatif général des mouvements,
- la liste des mouvements affectant les chapitres de dépenses imprévues,

- et enfin les autres mouvements.

**1.1 Montant total des virements de crédits entre chapitres sur les 2 sections**

VIREMENTS	Montant :
Dépenses	5 689 593.06 €

**1.2 DONT Dépenses imprévues : Fonctionnement : chapitre 022**

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	022	01	6745	30	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Création d'un fonds de soutien culturel</b> destiné à soutenir les acteurs les plus fragiles du secteur culturel et artistique  Attribution de subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé	<b>2 737 647,00 €</b>
2	022	01	6521	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Création d'un fonds de soutien culturel</b>  Revalorisation de la participation du budget principal au <b>budget annexe des Célestins</b> pour compenser la perte de recettes de billetterie	<b>100 000,00 €</b>
3	022	01	6521	311	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Création d'un fonds de soutien culturel</b>  Revalorisation de la participation du budget principal au <b>budget annexe de l'Orchestre National de Lyon</b> pour compenser la perte de recettes de billetterie	<b>100 000,00 €</b>
4	022	01	6521	313	<b>Budget annexe Théâtre des Célestins - Augmentation de la participation du budget principal</b>  Apurement comptable du solde débiteur du compte 1069 "Reprise 1997 sur excédent des charges sur les produits"	<b>1 449 079,06 €</b>

⇒ **Budget Annexe des Célestins - Augmentation de la participation du budget principal**  
Apurement comptable du solde débiteur du compte 1069 "Reprise 1997 sur excédent des charges sur les produits" – Détails sur ce mouvement :

Le compte 1069, compte non budgétaire, a participé au dispositif mis en place en 1997 d'aide à la transition entre les dispositions budgétaires et comptables des instructions M11-M12 (applicables jusqu'en 1996) et celles issues de la M14 (applicable à compter de 1997) : ce compte a ainsi été mouvementé en 1997 afin d'éviter que l'introduction du principe de rattachement des charges à l'exercice n'entraîne un accroissement des charges trop important lors du premier exercice d'application de la M14 et ne pénalise trop le résultat constaté.

Ce compte n'existant pas au plan de comptes de l'instruction budgétaire et comptable M57, instruction qui sera appliquée par la Ville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il doit par conséquent être apuré lorsqu'il présente un solde créditeur ou débiteur en comptabilité.

Le budget annexe du Théâtre des Célestins présente un compte 1069 débiteur à hauteur de 1 449 079,06 €, qu'il est aujourd'hui proposé d'apurer par opération d'ordre semi-budgétaire, comme le prévoient les dispositions arrêtées par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) : l'ordonnateur émet un mandat sur le compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » qui permet au comptable public de créditer (donc solder) le compte 1069.

Pour financer les crédits utiles à l'émission d'un mandat de 1 449 079,06 € sur le compte 1068 du budget du Théâtre des Célestins, la participation du budget principal au budget annexe est augmentée à due concurrence.

### 1.3 DONT Autres Virements (Fonctionnement et investissement) :

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						
<b>1</b>	64131	20	6521	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Budget annexe Théâtre des Célestins -</b> <b>Revalorisation de la participation du</b> <b>budget Principal</b>  Attribution de la prime exceptionnelle "COVID" aux agents du Théâtre des célestins	<b>11 000,00 €</b>
<b>2</b>	6288	020	6521	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Budget annexe Théâtre des Célestins -</b> <b>Revalorisation de la participation du</b> <b>budget Principal</b>  Prestations supplémentaires de nettoyage et désinfection des locaux et des salles de spectacle	<b>15 000,00 €</b>
<b>3</b>	6288	020	6521	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Budget annexe Théâtre des Célestins -</b> <b>Revalorisation de la participation du</b> <b>budget Principal</b>  Prestation supplémentaire pour la vérification du port du masque	<b>13 000,00 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
4	6288	020	6521	313	<p><b>Budget annexe Théâtre des Célestins - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Requalification en fonctionnement de travaux de petits aménagements : remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins Coût total : 43 477 € dont 12,5 k€ inscrits en DM1</p> <p>=&gt; en contrepartie : réduction des crédits de dépenses de la section d'investissement et de la subvention d'équipement versée par le budget principal de 26,5 k€</p>	26 500,00 €
5	615221	020	6521	313	<p><b>Budget annexe Théâtre des Célestins - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Revalorisation du coût de la remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins =&gt; financement par transfert de la Direction Gestion Technique des Bâtiments</p>	4 477,00 €
6	615221	020	6521	313	<p><b>Budget annexe Théâtre des Célestins - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Revalorisation des crédits nécessaires au débouage des réseaux de chauffage Coût total : 23,2 k€</p>	4 717,00 €
7	615221	020	6521	313	<p><b>Budget annexe Théâtre des Célestins - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Réparation d'un conduit de chaudière dans l'ancien logement de gardien - nouveau bureau du service communication</p>	1 967,00 €
8	64131	20	6521	311	<p><b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Budget annexe de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Attribution de la prime exceptionnelle "COVID" aux agents de l'ONL</p>	5 790,00 €
9	6288	020	6521	311	<p><b>Budget annexe de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon - Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Frais supplémentaires d'enlèvement des ordures ménagères</p>	20 000,00 €

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
10	6188	020	6713	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière excédentaire du legs :</b> Augmentation des crédits 2020 du legs <b>Biardoux</b>	<b>1 600,00 €</b>
11	6188	020	6713	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière excédentaire du legs :</b> Augmentation des crédits 2020 du legs <b>Brun</b>	<b>2 300,00 €</b>
12	6188	020	6713	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière excédentaire du legs :</b> Augmentation des crédits 2020 du legs <b>Mérigot</b>	<b>70 000,00 €</b>
13	6188	020	6714	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière excédentaire du legs :</b> Augmentation des crédits 2020 du legs <b>Vallas</b>	<b>5 000,00 €</b>
14	6288	020	673	020	<b>Ajustement des crédits 2020 pour charges exceptionnelles</b> et notamment la prise en charge de titres annulés sur exercices antérieurs	<b>100 000,00 €</b>
<b>Investissement</b>						
1	2313	020	204182	311	<b>Budget annexe de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon - Attribution d'une subvention d'équipement par le budget principal</b>  Lancement des études de l'opération "Auditorium - Etanchéité sous dallage et gradins"	<b>15 000,00 €</b>
2	2031	020	2313	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière excédentaire du legs :</b> Augmentation des crédits 2020 du legs <b>Bouchut</b>	<b>5 500,00 €</b>
3	20422	020	2188	020	<b>Ajustement de crédits entre chapitres dans le cadre du plan d'équipement de la Ville</b>	<b>1 000 000,00 €</b>
4	2313	020	1321	020	<b>Annulation partielle d'un titre émis en 2017 à l'encontre de l'ADEME</b> pour un montant de 20 k€ au lieu de 18 984 €	<b>1 016,00 €</b>

**2. Crédits affectés, Crédits complémentaires :**  
Pas de mouvement pour cette décision modificative.

**3. Réductions de crédits (Dépenses) :**

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	6713	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière déficitaire du legs :</b> Diminution des crédits pour le legs Fontaine	<b>-600,00 €</b>
2	6713	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière déficitaire du legs :</b> Diminution des crédits pour le legs Perraud	<b>-300,00 €</b>
3	6714	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière déficitaire du legs :</b> Diminution des crédits pour le legs Bavoillot	<b>-100,00 €</b>
4	6714	020	<b>Ajustement des crédits 2020 au regard de la situation financière déficitaire du legs :</b> Diminution des crédits pour le legs CLOT	<b>-16 960,00 €</b>
5	204182	313	<b>Budget annexe du Théâtre des Célestins - Diminution d'une subvention d'équipement allouée par le budget principal</b>  Requalification de travaux de petits aménagements en fonctionnement : remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins => en contrepartie augmentation de la participation attribuée par le budget principal en fonctionnement	<b>-26 500,00 €</b>

**4. Opérations d'ordre et d'équilibre :**

**4.1 Opérations d'ordre**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	7815	01	15112	01	<b>450 699,00</b>	Régularisation d'écritures de reprise de provisions inexactes constatées par la CRC lors de son contrôle, pour 399 699 € (exercices 2012 et 2013) Reprise de provisions pour divers contentieux à hauteur de 51 000 € sur l'exercice 2020
2	15182	01	6815	01	<b>50 000,00</b>	Constitution de provision pour restes à recouvrer - Régularisation de la provision prévue sur l'exercice 2016

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
3	15112	01	6815	01	<b>158 000,00</b>	Constitution de provisions pour divers contentieux sur l'exercice 2020
4	15172	01	6815	01	<b>107 851,00</b>	Ajustement des provisions pour garanties d'emprunt – Dossier Centre hospitalier Saint-Luc Saint-Joseph
5	10251	01	2168	01	<b>200 000,00</b>	Ajustement des crédits dédiés aux opérations comptables pour les dons et legs en capital reçus par la ville

#### 4.2 Opérations d'équilibre

Ajustement du montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	<b>152 808,00 €</b>
<b>Montant initial :</b>				59 052 087,00 €
<b>Nouveau montant :</b>				<b>59 204 895,00 €</b>



Réduction de l'emprunt

Recettes		Montant :	Commentaires
Article	Fonction		
1641	01	-44 460,00 €	Réduction de l'emprunt d'équilibre
Montant initial		83 315 496,00 €	
Nouveau montant :		83 271 036,00 €	

**B. Budget annexe du Théâtre des Célestins :**

**1. Virements de crédits :**

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

**2. Crédits affectés et crédits complémentaires :**

**2.1 Crédits affectés**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	7552	313	64131	313	<b>Crise sanitaire COVID-19 Revalorisation de la participation du budget Principal</b>  Attribution de la prime exceptionnelle "COVID" aux agents du Théâtre	<b>11 000,00 €</b>
2	7552	313	6283	313	<b>Crise sanitaire COVID-19 Revalorisation de la participation du budget Principal</b>  Prestations supplémentaires de nettoyage et désinfection des locaux et des salles de spectacle	<b>15 000,00 €</b>
3	7552	313	6282	313	<b>Crise sanitaire COVID-19 Revalorisation de la participation du budget Principal</b>  Prestation supplémentaire pour la vérification du port du masque	<b>13 000,00 €</b>

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
4	7552	313	615221	313	<p><b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Requalification de travaux de petits aménagements en fonctionnement : remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins =&gt; en contrepartie : réduction des crédits de dépenses de la section d'investissement et de la subvention d'équipement versée par le budget principal de 26,5 k€</p>	<b>26 500,00 €</b>
5	7552	313	615221	313	<p><b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Revalorisation du coût de la remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins =&gt; financement par transfert de la Direction Gestion Technique des Bâtiments</p>	<b>4 477,00 €</b>
6	7552	313	615221	313	<p><b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Revalorisation des crédits nécessaires au désembouage des réseaux de chauffage Coût total : 23,2 k€</p>	<b>4 717,00 €</b>
7	7552	313	615221	313	<p><b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b></p> <p>Réparation d'un conduit de chaudière dans l'ancien logement de gardien - nouveau bureau du service communication</p>	<b>1 967,00 €</b>
8	70688	313	6238	313	<p><b>Opération de régularisations comptables liées aux parrainages pour la saison 2019 / 2020</b></p> <p>- Arte: 37,5 k€ - JC Decaux : 8 k€ - Rhônexpress : 7 k€</p>	<b>52 505,00 €</b>

Investissement						
1	13148	313	2313	313	<b>Diminution d'une subvention d'équipement allouée par le budget principal</b>  Requalification de travaux de petits aménagements en fonctionnement : remise en peinture des circulations et de la grande salle des Célestins => en contrepartie augmentation de la participation attribuée par le budget principal en fonctionnement	<b>-26 500,00 €</b>

## 2.2 Crédits complémentaires (Dépenses et recettes)

### 2.2.1 Dépenses

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	1068	01	<b>Apurement comptable du solde débiteur du compte 1069 - "Reprise 1997 sur excédent des charges sur les produits"</b>	<b>1 449 079,06 €</b>

### 2.2.2 Recettes

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	7552	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Revalorisation de la participation du budget principal à partir du fonds de soutien culturel</b> pour compenser la perte de recettes de billetterie	<b>100 000,00 €</b>
2	7552	313	<b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b> en vue de l'apurement comptable du solde débiteur du compte 1069 - "Reprise 1997 sur excédent des charges sur les produits"	<b>1 449 079,06 €</b>

## 3. Réductions de crédits (Recettes) :

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	7062	313	<b>Crise sanitaire COVID-19</b> <b>Réduction des recettes de billetterie</b> de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire	<b>-100 000,00 €</b>

**4. Opérations d'équilibre :**

Ajustement du montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	<b>1 449 079,06 €</b>
Ancien montant :				0,00 €
Nouveau montant :				<b>1 449 079,06 €</b>

**C. Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :**

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

**D. Budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon**

**1. Virements de crédits :**

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	611	311	64131	311	<b>Revalorisation des charges de personnel</b> par prélèvement sur les charges à caractère général	<b>100 000,00 €</b>

**2. Crédits affectés et crédits complémentaires :**

**2.1 Crédits affectés (fonctionnement et investissement)**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
1	7552	311	64118	311	<b>Crise sanitaire COVID-19 Revalorisation de la participation du budget Principal</b>  Attribution de la prime exceptionnelle "COVID" aux agents de l'Auditorium	<b>5 790,00 €</b>
2	7552	311	611	311	<b>Revalorisation de la participation du budget Principal</b>  Frais supplémentaires d'enlèvement des ordures ménagères	<b>20 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>						
1	13248	311	2031	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement allouée par le budget principal</b>  Lancement des études de l'opération "Auditorium - Etanchéité sous dallage et gradins"	<b>15 000,00 €</b>

## 2.2 Crédits complémentaires (Recettes)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	7552	311	<b>Crise sanitaire COVID-19 Revalorisation de la participation du budget principal à partir du fonds de soutien culturel pour compenser la perte de recettes de billetterie</b>	<b>100 000,00 €</b>

## 3. Réductions de crédits (Recettes) :

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	7062	311	<b>Crise sanitaire COVID-19 Réduction des recettes de billetterie de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire</b>	<b>-100 000,00 €</b>

**4. Opérations d'ordre et d'équilibre :**

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

**E. Budgets des Mairies d'arrondissement :**

**1. Virements de crédits :**

Pas de mouvement pour cette décision modificative

**2. Crédits affectés et crédits complémentaires :**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>MAIRIE du 5ème :</b>						
1	748721	020	6064	020	-2 000,00 €	<b>Réduction de la dotation de fonctionnement Montant réaffecté en investissement</b>
			60612	411	-15 000,00 €	
			60612	025	-3 000,00 €	
			60612	64	-7 000,00 €	
			615221	020	-20 000,00 €	
			615221	411	-3 000,00 €	
			615221	412	-2 000,00 €	
			615221	025	-5 000,00 €	
			6188	020	-5 000,00 €	
			6236	020	-2 000,00 €	
			6257	020	-21 000,00 €	
			6282	025	-7 000,00 €	
			6282	020	-2 000,00 €	
			6283	025	-3 000,00 €	
6288	020	-3 000,00 €				
<b>Total 5° Arrondissement</b>					<b>-100 000,00 €</b>	

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 dans sa version modifiée par l'arrêté du 23 décembre 2019 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 dans sa version modifiée par l'arrêté du 23 décembre 2019 ;

Où l'avis de la commission **Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines** ;

**DELIBERE**

- 1- Les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2020 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les tableaux annexés à ce rapport, sont approuvées.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Grégory DOUCET**